

Cette note annule et remplace  
la Note Technique N° 720

## ANTIPARASITAGE

A la suite de difficultés d'approvisionnement, vous ne trouverez plus à notre Service des Pièces Détachées les fils de bougies antiparasites préconisés par la Note Technique N° 720.

Seuls les fils AZ 212-5b et AZ 212-6b pour nos véhicules 2 C.V., restent disponibles.

Pour tous les autres véhicules, 4 et 6 cylindres, notre Service des Pièces Détachées pourra vous fournir des pochettes contenant des embouts antiparasites suivant le type de véhicule.

**I - Pour DS - ID - BREAK -**

Pochette N° DS 212-014,

- contenant : - 4 résistances de bougie
- 4 rallonges de bougie
- 1 intercalaire pour fil entre bobine et allumeur

*NOTA - Pour les moteurs DS 19 possédant l'ancien dispositif d'allumage (allumeur à 2 languets), l'intercalaire entre allumeur et bobine est inutile, vous pouvez le récupérer pour le monter sur un moteur à allumage classique.*

**II - Pour II CV, H, T 23 -**

Pochette N° H 212-014

- contenant : - 4 embouts coudés pour fils de bougie
- 1 intercalaire pour fil entre bobine et allumeur

**III - Pour 15 - Six, T 55 -**

Pochette N° 458-748

- contenant : - 6 embouts droits pour fils de bougie
- 1 intercalaire pour fil entre bobine et allumeur

**IMPORTANT** - Pour obtenir l'efficacité maximum de l'antiparasitage il est indispensable de monter l'intercalaire entre bobine et allumeur **le plus près possible de l'allumeur**, dans tous les cas.